



Coût notaire succession

Par **Ruby29**, le 17/10/2024 à 21:52

Bonjour

Mon papa est décédé il y a deux mois.

Le dossier est ouvert chez le notaire mais lors du 1er rdv, le notaire nous a dit qu'il ne pouvait pas nous donner un montant du coût que nous devons régler car cela dépendait de plusieurs critères....

Le problème est que nous devons régler les frais à trois car ma mère n'a absolument pas les moyens. Nous avons déjà dû régler les frais d'obsèques entre nous 3.

La maison est estimée à 165 000 euros et il n'y a aucun contrat de mariage ou testament. Pour les dettes il n'y en a pas.

Auriez-vous une fourchette car le notaire nous a parlé d'une fourchette entre 5000 et 8000 euros ce qui semble excessif pour le montant de la maison

Désolée pour le pavé et merci pour vos réponses